

Charles Bardou  
Directeur  
École élémentaire Denfert-Rochereau  
92, rue Denfert-Rochereau  
92100 Boulogne-Billancourt  
01 55 18 57 00

## Compte rendu du conseil d'école du Jeudi 7 Novembre 2019

### Présents

Madame Catherine Mancion CPA	Monsieur Charles Bardou Directeur
Madame Véronique Lemonnier CPB	Madame Catherine Bérest DDEN
Madame Dominique Nicoleau CP/CE2	Monsieur Marguerat Conseiller Municipal
Madame Cécilia Guengant CE1A	Madame Frédérique Andriot UNAAPE
Madame Marie-Laure Thellier CE1B	Madame Marie Cécile Pothier UNAAPE
Madame Maëlle Le Guyadec CE1C	Monsieur Frédéric Bourdillat UNAAPE
Madame Émilie Amouyal CE2A	Madame Monika Pujal UNAAPE
Madame Carole Deshagette CE2C	Madame Anne-Laure Faure UNAAPE
Madame Juliette Martin CM1A	Madame Lilia Chambel FCPE
Madame Maëlle Mosser CM1B	Madame Lamia Ben Hamid FCPE
Madame Pascaline Roussel CM1/CM2	Madame Ruth Nabet FCPE
Madame Sophie Crusson CM2A	Madame Marie Caroline Guillemin FCPE
Monsieur Olivier Thomas CM2B	Madame Céline Abbo hors fédération
Madame Maëva Zard ULIS	
Madame Teresa Urgel U.E	

### Invités :

Monsieur Tellini Maire adjoint en charge des bâtiments  
Monsieur Rodes Directeur du service des bâtiments

Excusés : Madame Christine Bueno Infirmière municipale, Madame Lucile Brault Psychologue scolaire, Monsieur Louap Adjoint au maire

Secrétariat : Mesdames Martin et Mosser.

### **Vie de l'école**

#### **Bilan de la rentrée**

Effectif stable autour de 350 élèves répartis entre 13 classes ordinaires, une Ulis et une Unité externalisée.

Nous accueillons cette année deux nouvelles enseignantes en CM1 mesdames Martin et Mosser, elles sont toutes les deux habilitées à enseigner l'allemand, nous organiserons au cours de l'année des stages de sensibilisation à l'allemand notamment pour les élèves de CM2, (1 semaine de stage en décembre pour tout le monde, 1 semaine lors de la semaine des langues au mois de mai). D'autre part madame Zard s'est portée volontaire pour être référente de l'Ulis et madame Urgel est en charge de l'UE.

## Élections des parents d'élèves

Participation à 28.21%

FCPE : 64 suffrages, 6 sièges

UNAAPE : 95 suffrages, 8 sièges

1 siège a été pourvu par tirage au sort Mme Abot

## Règlement intérieur

À ajouter, fin article 11, les chartes du numérique « adulte » et pour les enfants : « Les usages du numérique sont régis par deux chartes rédigées conjointement par la ville de Boulogne-Billancourt et des représentants de l'Éducation Nationale : l'une destinée aux élèves commentés en classe par les enseignants et l'autre annexée au présent règlement. »

L'EN et la ville de Boulogne ont rédigé une charte du numérique de 12 pages à annexer au règlement intérieur. L'EN rend obligatoire cette charte. Elle régit l'usage des systèmes d'information du matériel informatique des écoles et s'applique à tous les personnels adultes qui interviennent dans l'école.

Parents : Tenue de sport. Des enfants se sont plaints de remarques qu'on leur avait faites concernant leur tenue de sport. Plusieurs parents ont fait ces remontés, le professeur aurait des réflexions aux enfants concernant le physique, la tonicité.

Les parents ne souhaitent pas que des remarques soient faites aux enfants directement, mais par le biais du cahier de liaison concernant leur tenue.

Mais, est-ce bien aux enseignants de vérifier la tenue de chaque élève, ceci est inscrit dans le règlement intérieur de l'école.

Directeur : Nous sommes dans une école bienveillante, les parents sont invités à contacter le directeur à chaque problème. Les parents doivent se saisir de cette possibilité, la première des choses est de rencontrer les personnes pour discuter.

## Utilisation du numérique, Communication

### L'environnement numérique de travail (ENT)

Sa mise en place se fait petit à petit, 4 classes l'utilisent à des divers degrés, il peut être utilisé comme agenda ou pour informer à propos des travaux réalisés en classe.

4<sup>ème</sup> année que l'école est volontaire pour mettre en place l'ENT, application qui fonctionne à peu près comme au collège. Les fournisseurs ont été changés deux fois. Il ne fonctionnait pas en début d'année, mais il fonctionne de nouveau. D'autres classes petit à petit sont attirées par ce système. Ce n'est pas quelque chose d'obligatoire.

Les 4 classes qui l'utilisent ont informé ou vont informer les familles.

Mme Abbot : en quoi consiste l'ENT ?

Monsieur Thomas : Espace protégé sur lequel l'enseignant peut déposer des documents qui sont consultables en classe, des photos, des documents sur lesquels peuvent travailler les élèves en classe ou à la maison. Cet espace contient aussi une messagerie mais qui n'est pas forcément utilisée.

Des collègues utilisent également cet espace pour le cahier de texte, il y a aussi un espace « cahier de liaison ».

## Le Livret Scolaire Unique

Cette année les deux LSU seront accessibles par internet, les codes, ou la marche à suivre pour les obtenir, seront prochainement communiqués aux familles.

Les prochains LSU seront en ligne fin janvier 2020. LSUN destiné à être consulté en ligne. Normalement, les parents auraient le moyen d'accéder aux LSUN avec des codes, avant la parution du livret en ligne.

Pour le moment nous, enseignants et directeur, avons accès et disposons des livrets électroniques du cycle d'un enfant inscrit à l'école. Ainsi pour un élève de CE2 nous pouvons éditer les deux livrets de CP et les deux de CE1. Par contre pour un élève de CM1 nous ne pouvons éditer que le bilan de fin de cycle réalisé en fin de CE2 .

Les résultats des évaluations de CP et CE1 ont été ou seront communiqués individuellement, les enseignantes reçoivent ou recevront les familles des enfants pour lesquelles des difficultés ont été décelées.

Evaluation réalisées durant la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre, les résultats ont été sortis nationalement avant les vacances de la toussaint.

Le site de l'école est toujours mis à jour indépendamment de l'ENT

## **Pédagogie**

### Information sur le projet d'école :

Cette année le thème commun sera le vivre ensemble.

#### Accueil et inclusion des élèves d'UE et d'Ulis

Les élèves de l'Ulis bénéficient en grande majorité d'un temps d'inclusion dans les classes ordinaires, pour deux d'entre eux ce temps est supérieur au temps en regroupement. C'est une fierté, il faut en parler.

Les élèves de l'UE (5 dans la classe) sont essentiellement en inclusion sociale, mais l'inclusion scolaire n'est pas laissée pour compte : chorales, piscine, sorties culturelles.

3 élèves en danse avec le CE2C de Mme Deshagette

Depuis le début de l'année, l'expérience « inclusion inversée » (les élèves de CM, rejoignent les élèves de l'UE) a repris avec des ateliers percussion sur le temps d'APC dans la continuité de ce qui a été fait l'année précédente. Les élèves en inclusion ne sont jamais seuls contrairement aux élèves de l'ULIS.

De plus, un élève va être inclus en CM2 en anglais avec Mme Crusson.

### Information à propos des projets de classes

Outre les projets propres à chaque classe (EPS, Théâtre, ...)

Cette année trois départs en classes externées : 2 CM1 à Seytroux en Janvier

Le CM2A sur les plages du débarquement et le littoral en Mars

Projet autour de la danse regroupant CPB, DN1, CE2C, UE et Ulis.

### Enseignement des langues vivantes

Allemand, voir ci-dessus

Anglais

Diminution du nombre d'heures « locuteur natifs »

Accueil de 2 locutrices : 1 américaine pour les grands (3 classes) et une anglaise pour le cycle 2.

Question parents : les élèves doivent avoir 1h30 de langue par semaine. Ne peut-on pas demander à avoir plus d'heures de locuteurs ?

L'enseignement des langues est assuré par les professeurs des écoles, les locutrices sont ici en soutien, 8h par semaine. Ce qui est loin d'être le cas pour les communes voisines, voire du département.

Remarque parents : les enseignants devraient être plus qualifiés en anglais pour former les élèves.

Réponse : les enseignants sont formés et l'enseignement des langues vivantes relève de leur qualification.

### Projet de collaboration avec l'accueil de loisir.

Cette année nous avons un nouveau directeur Amine Belhaddad qui a la volonté de travailler en commun avec l'école.

Mise en place de projets communs notamment au niveau de l'atelier informatique qui pourrait être mis en place sur le temps de la pause méridienne dans la salle informatique. Le matériel malheureusement est obsolète, c'est un matériel expérimental que nous avons la chance d'avoir. Cela n'a pas fonctionné mais le matériel est toujours là. La demande d'avoir des postes ordinaires a été faite avec l'appui du projet du directeur du centre.

La bibliothèque : Le directeur du centre de loisir devrait pouvoir organiser un atelier BCD sur le temps du midi. A cette occasion, les parents volontaires pourraient assister les animateurs au moment d'ateliers de lecture, du prêt et pour le rangement. Des parents se sont d'ores et déjà portés volontaires, pour ces ateliers et le rangement de la BCD, les portes restent ouvertes pour d'autres..

Un parent propose qu'un atelier soit mis en place dès maintenant sans prêt le midi.

Question parents : comment faire pour avoir le matériel canapé, fauteuil...

Réponse d'un autre parent : la demande a été traitée il y a un mois. Il y a un crédit.

Nous ferons un bilan de l'utilisation de la BCD pour le deuxième conseil et nous étudierons les perspectives d'utilisation sur le temps scolaire.

Sur le temps scolaire, Amine Belhaddad a également proposé de collaborer avec les enseignants sur le temps scolaire lors d'ateliers de travaux manuels, ceci en rapport avec le projet d'école (Vivre ensemble).

Beaucoup de travail de la part de monsieur Belhaddad et les parents remercient sa dynamique et le félicitent pour le travail qu'il fournit. Les enseignants s'associent.

Monsieur Marguerat est ravi d'entendre ces remerciements et louanges et les relaiera vers les responsables des centres de loisirs

Question des parents : Est-ce possible d'avoir plus souvent la carte de la coop ?

C'est le cas selon les classes et selon la volonté des parents qui peuvent participer à la coopérative, mensuellement, trimestriellement ou annuellement. Il faut cependant ne pas ignorer la charge de travail supplémentaire pour les enseignants et le directeur que représentent les tâches administratives liées.

## **Questions mairie**

### Point sur les travaux de cet été

Ascenseur bâtiment Denfert : (achevé aujourd'hui)

Sol hall Denfert

Peintures escaliers des 3 bâtiments + salle de classe Rez-de-chaussée Denfert + 2 salles du centre de loisirs bâtiment Paris.

Accessibilité rampe dans cour Denfert

Création d'un espace « sanitaires » Deuxième Denfert avec une cabine accès PMR

Réfection des toilettes enfants

Réfection des toilettes adultes Denfert

Menuiserie du préau

Merci pour ces travaux plutôt bien réalisés

### Reste à faire, demandes en cours

Les stores étaient prévus dans la liste des choses urgentes à faire, depuis des années. Un système de store intérieur est prévu, des essais sont en cours dans certaines écoles. Si c'est concluant, un démontage complet sera fait des tous les stores (bâtiment Denfert).

Les fermetures des fenêtres bâtiment Denfert qui s'ouvrent et ne se ferment plus. Une révision complète est prévue avec les stores.

Revêtement sol Hall

Revêtement Cour Paris

Peintures

Minuterie 2<sup>ème</sup> étage Paris

Les bancs dans les 2 cours autour des poteaux

Jardin hors sol

Sonneries dans la cour certainement coupées lors des travaux.

Electricité dans la cage d'escalier Paris

Intervention de monsieur Tellini :

12 millions de travaux sur 7 écoles de la ville, 2,8 millions d'euros pour la nôtre. Les travaux qui ont été réalisés auraient duré 3 mois mais ils n'ont duré que 6 semaines (pendant les grandes vacances).

Par manque de temps, « l'impasse » a été faite sur certaines choses. La mairie sait, et ce sont des choses qui n'exposent pas les enfants, ne dérangent pas les enseignants...

La mairie a affaire parfois à quelques imprévus, d'où le retard des travaux (toilettes notamment).

Les budgets travaux sont en augmentation : Sécurité et hygiène sont les priorités de la mairie, Il n'y aura pas de baisse de budget pour l'entretien.

Remarque parents : c'est dommage d'avoir investi autant d'argent dans la délocalisation de la cuisine.

Réponse monsieur Tellini. Les travaux de mise aux normes étaient nécessaires, impératifs et obligatoires

Propreté et nettoyage : beaucoup mieux que les années précédentes, peut être que c'est lié au neuf.

Sécurité : gros soucis avec la centrale incendie, c'est en cours de changement.

Les exercices incendies prévu et inopinés du fait du dysfonctionnement, se sont très déroulé

Exercice PPMS intrusion, la communication avec la mairie et la police est très bien passée.

Un prochain exercice PPMS « confinement », départemental aura lieu en novembre.

Le conseil s'achève à 20h20

Le prochain conseil d'école aura lieu le 25 février 2020